



GAEC DE LA GRANGE rappelle BLEU DU VERCORS SASSENAGE



- Noms des modèles ou références concernés : **BLEU DU VERCORS SASSENAGE**
- Marque : **BLEU DU VERCORS SASSENAGE**
- Lot 27/10/2021 Date de durabilité minimale 10/01/2022
Lot 17/11/2021 Date de durabilité minimale 31/01/2022
- Date début/fin de commercialisation : du 18/11/2021 au 13/12/2021
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR26.163.081CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : ARDECHE (07), DROME (26), ISERE (38), RHONE (69)**
- Distributeurs : **Leclerc Chatte Intermarche st sauveur; Fromage et terroirs Romans, Fromagerie Lambert; Charcuterie Limouches; Mangez bio; College Daniel Faucher; Lycée Valentin, Collège Debussy, Lycée horticole, Résidence Perron, Fromagerie Janier, Savoureine**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rappporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 31 janvier 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre